



CENTRE JEAN ANDROS
71260 PÉRONNE
TÉL : 03.85.36.94.21

Assemblée Générale du 9 mars 2014

Tout d'abord, un grand merci aux membres du Conseil d'Administration de notre œuvre de vacances qui siègent régulièrement le dimanche matin à nos séances mensuelles.

Merci aux adhérents pour leur présence.

Je remercie également les personnes qui ont répondu à notre invitation :

M^{me} Michel maire adjointe de Bourges

M^{me} Martine Danchot maire adjointe de St Germain du Puy représentant M. Maxime Camuzat

M Jean Yves Bellynck président de la Jeunesse au Plein Air

M^{me} Eva Crabbia du Secours Populaire de Bourges

M le correspondant du Berry Républicain

Je vous fais part des personnes qui se sont excusées :

M^{me} Elisabeth Bastid Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales

M^{me} Odile Peigne secrétaire du pôle partenaire de la CAF

M Jean Pierre Saulnier président du Conseil Général du Cher représenté par Jean Pierre Piétu conseiller général de Vierzon

M Paul Brunet maire de Péronne représenté par Michelle Granger

M Roger Jacquet maire de St Florent sur Cher

M Nicolas Sansu député maire de Vierzon

M Patrick Tournant maire de Foëcy représenté par Alain Louis

M Roger Coulon secrétaire général du Secours Populaire de Vierzon représenté par Alain Louis

M Sébastien Martineau secrétaire de l'UD CGT du Cher

L'Assemblée Générale permet de faire le bilan de l'année écoulée puis de fixer nos objectifs pour 2014 et les années suivantes.

Commençons donc par le bilan.

En introduction, je voudrais aborder le contexte national dans lequel nous nous trouvons et qui a des répercussions importantes sur notre fonctionnement.

Depuis 1995, le taux de départ en vacances ne progresse plus et les inégalités se renforcent. En 1995, le taux de départ était de 14% et il n'est plus que de 7,5% en 2011. Les séjours sont de plus en plus courts : 17 jours en moyenne en 1994 et seulement 9,7 jours en 2011. La plupart des centres de vacances, pour des raisons de coût s'orientent vers des séjours plus courts et les centres qui proposent 3 semaines de vacances se font de plus en plus rares. Chaque année, 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances et 88% des familles ayant fait partir leur enfant dans des séjours collectifs n'auraient pu le faire sans les aides au départ ciblant principalement les familles les plus défavorisées. Toujours d'après l'INSEE, le taux de pauvreté des familles monoparentales a augmenté 4 fois plus vite que celui de l'ensemble de la population lors de la dernière décennie. Ce sont les enfants qui appartiennent aux populations les plus fragilisées qui sont les oubliés des vacances (40% des enfants de foyers monoparentaux, 44% des enfants des familles nombreuses).

Les familles dont le quotient familial est supérieur à 1200€ n'ont pas d'aide au départ. Seuls, 3,5 millions de salariés sur 23 millions d'actifs bénéficient d'aides de leur entreprise. 80% des parents pensent que les colonies de vacances contribuent à l'éducation de leur enfant et à leur apprentissage de la vie. La principale cause de désaffection des colos reste le coût des séjours (400 à 600€ en moyenne par semaine, 63€ par jour).

Depuis 1992, la CAF a réduit l'enveloppe budgétaire et les bons vacances ne subsistent que dans quelques départements dont le Cher. La Direction Générale de la Cohésion Sociale du ministère des Affaires Sociales qui négocie avec la CNAF a laissé peu d'espoir sur une réorientation importante des dépenses d'action sociale en faveur du temps libre et moins encore en faveur des colonies de vacances.

Les difficultés financières aidant, la plupart des collectivités locales, des comités d'entreprises ont abandonné leurs structures d'accueil pour des achats de places dans des organismes extérieurs. Désormais, les colos se spécialisent de plus en plus (des intitulés séduisants mais pas vraiment à la portée de toutes les bourses).

Nous, à Péronne, nous tenons bons, conscients de l'immense apport éducatif et social de notre structure. Nous demandons un statut de « volontaire de l'animation », évidemment indemnisé avec protection sociale et droits à la retraite. Réservé aux organismes sans but lucratif, le volontariat de l'animation serait aussi un rempart à la marchandisation qui serait signe d'exclusion pour les plus modestes, d'abandon des objectifs éducatifs et qui porterait un coup fatal au renforcement du lien social si nécessaire en ces temps de repli sur soi et pertes de repères. La réaction devient urgente face à un secteur marchand qui s'empare des segments les plus rentables et qui représente maintenant 11% des offres contre 2% il y a quelques années.

Toutes les associations qui travaillent pour l'intérêt général et le bien commun, quelque soit leur taille, connaissent aujourd'hui des difficultés financières et certaines disparaissent. Près de 35 000 emplois ont disparu dans ce secteur entre 2010 et 2013 car les financements versés par l'Etat ont diminué de 30%. Le nouveau plan de rigueur pour 2014 et 2015 risque de se traduire par un énorme plan social invisible puisque plus de 30 000 emplois pourraient à nouveau en faire les frais. La baisse de 4,5 milliards d'euros en 2 ans de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) va pousser les collectivités à abandonner de nombreux champs d'action considérés comme non prioritaires.

C'est le cœur du tissu associatif qui est touché, ces 1,3 millions d'associations qui tissent ce fameux lien social. Elles jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle, sportive, sociale des territoires et un rôle tout aussi prépondérant dans la cohésion sociale, la solidarité, l'éducation, l'environnement. Elles sont un moteur de la vie citoyenne.

Il est clair qu'à ce rythme, c'est tout le tissu associatif de notre pays qui risque fort de partir en lambeaux et avec lui une bonne part de la cohésion de la société française.

Considérant que c'est à l'Etat de s'engager et de rendre effectif le droit aux vacances pour tous les enfants, la Jeunesse au Plein Air (JPA) a lancé une campagne pour l'instauration d'une loi sur l'Aide au Départ en Vacances (ADV). La proposition de loi qu'elle a initiée prévoit une aide de 200€ par enfant. Elle rappelle que les accueils collectifs de mineurs sont des lieux de coéducation qui permettent à l'enfant de découvrir la vie en collectivité, de développer sa capacité à s'ouvrir aux autres, à construire son autonomie, à prendre la parole et exercer ses responsabilités.

Certes le gouvernement a pris conscience de ces difficultés et Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative a annoncé fin novembre l'ouverture d'un grand chantier visant à faire évoluer le secteur des colonies de vacances à but non lucratif dans sa mission principale pour permettre à tous de partir en vacances collectives.

Elle lance donc une mission chargée de définir le cadre des colos de demain basé sur plusieurs exigences :

- la mixité sociale
- l'accessibilité des activités de loisirs de qualité, sans considération de revenus
- la proximité et la simplicité
- le développement durable et la citoyenneté

- le respect et la découverte de l'environnement
- un projet pédagogique fort et lisible pour les parents.

Le député Michel Ménard qui a fait un rapport sur le sujet propose entre autre de créer un fonds national d'aides au départ en vacances collectives financé par le rétablissement d'une taxe sur l'hôtellerie de luxe. Les députés de droite s'y opposent farouchement. Il constate qu'un potentiel de 15 millions de familles travaillant dans les TPE n'a pas accès aux chèques vacances. Il suggère à l'ANCV de créer un chèque séjours collectifs. Il affirme que les colos doivent retrouver une part substantielle des crédits « temps libre » de la branche famille qui sont surtout orientés vers les centres de loisirs. Il veut lancer une campagne publique nationale de promotion des séjours collectifs et instaurer un volontariat de l'animateur pour l'encadrement occasionnel afin de le séparer nettement des métiers de l'animation exercés à l'année par des professionnels.

Nous adhérons bien naturellement à toutes ces propositions et nous avons fait part à la Ministre de notre volonté de s'inscrire aux travaux de recherche dans ce « grand chantier » mais nous n'avons toujours pas de réponse et je crains que toutes ces bonnes intentions ne restent que des vœux pieux.

Dans ce contexte général plus que morose, notre centre de vacances n'échappe pas à la crise. Jamais, nous n'avions connu un effectif aussi faible, surtout en août. Cette année, nous n'avons pu ouvrir de camp d'ados faute de candidats.

Nous avons accueilli 59 enfants en juillet et 39 en août, soit 98 enfants au total. Le centre a également accueilli 10 enfants Sahraouis durant quelques jours et 7 enfants du centre de loisirs de Genouilly avec leurs animateurs pendant une semaine. En 2012, nous en avons accueilli 142 dont 23 ados et en 2011 qui était une bonne année, 183 dont 12 ados.

Photographie de la population accueillie

Il n'y a pas de changements notables: toujours une forte proportion d'enfants issus de familles monoparentales ou recomposées et 78% des familles ont bénéficié des aides de la CAF. Nous regrettons la quasi élimination des enfants issus des couches moyennes de la population qui ne bénéficient pas d'aides et empêche une vraie mixité sociale.

La grande majorité des enfants est originaire des plus grandes villes de notre département : Vierzon, Saint Florent, Bourges et Saint Germain.

Participations financières

Les participations financières au coût des séjours se répartissent ainsi:

CAF :	30,9%	MSA:	2,2 %
Conseil Général:	21,2 %	JPA:	5,9 %
Villes :	20,1 %	Secours Populaire :	2,8 %
Familles :	10,4 %	Secours Catholique :	0,9 %
C E :	3,9 %	Divers :	1,5 %

L'aide de la CAF, toujours la plus importante, est en diminution de 2,7 %. Par contre, celle du Conseil Général est en hausse de 6,6 % et celle des villes en hausse de 4 %. La JPA a fait un gros effort pour aider les familles : son aide qui s'était montée à 1070 € en 2012 a atteint 4625 € en 2013. En conséquence, la part des familles a diminué de 12 % ce qui n'empêche pas d'avoir encore des impayés (environ 7% soit près de 6500 €) malgré les relances régulières que nous faisons. On a constaté d'ailleurs que des familles qui ont des impayés antérieurs choisissent d'autres centres de vacances mais cela ne fait que déplacer le problème.

Un grand merci à la CAF du Cher qui nous a toujours épaulé avec des subventions d'équipement et par l'aide qu'elle apporte aux familles en regrettant que l'augmentation du Quotient Familial soit très faible pour 2014. Merci au Conseil Général du Cher qui nous octroie une subvention de fonctionnement et aide les familles de façon importante. Merci au Secours Populaire, au Secours Catholique qui sont de plus en plus mis à contribution car la crise frappe durement les familles en situation de précarité. Merci à la JPA pour les

bourses qu'elle accorde aux familles. Merci aux villes de St Florent sur Cher et St Germain du Puy avec lesquelles nous avons des conventions. Merci aux différentes municipalités (en particulier Vierzon) qui apportent des aides non négligeables aux familles. Merci enfin à la ville de Bourges pour sa subvention de 750 €.

Encadrement des séjours

Depuis de nombreuses années, nous avons fait le choix d'un taux d'encadrement important car certains enfants présentent des problèmes comportementaux et ce taux n'est donc pas un luxe mais une nécessité. Nous avons en juillet un adulte pour 2,5 enfants et un encadrant pour 4,5 enfants. Pour le mois d'août, le taux n'est pas significatif (les inscriptions se faisant de plus en plus tardivement, la gestion des embauches est un réel problème).

Les séjours ont été ponctués par la visite de quelques administrateurs de la colo, par le maire de Péronne et par d'anciens animateurs venus donner un coup de main bénévolement. En août, l'Agence Régionale de Santé est venue vérifier le bon état de la piscine : elle a préconisé l'usage obligatoire du maillot de bain.

Seules 3 ou 4 familles ont rendu visite à leurs enfants.

Le site internet de la colo a permis de suivre les activités des enfants au jour le jour. Merci à Alain Louis pour le travail qu'il a réalisé.

Les activités

Les activités de nature sont les plus prisées à Péronne et le beau temps les a favorisées. La piscine du centre, les jeux et ruisseau au moulin ont été très fréquentés.

De nombreux campings ont été organisés: à Lugny, à Cluny et à la base nautique de Montrevel.

Les vélos sont maintenant utilisés comme moyen de déplacement plutôt que pour faire des randonnées. Le club de VTT de Péronne est venu proposer une animation.

Depuis plusieurs années, les enfants s'initient à la plongée avec bouteille grâce à des bénévoles diplômés de Vierzon.

Ils ont pêché à l'étang de St Maurice, visité les grottes d'Azé et le gouffre de Blanot, le musée de Solutré et goûté aux plaisirs de l'accrobranche à Lugny.

L'intégration à la vie du village est toujours parfaite: des enfants ont participé aux cérémonies du 14 juillet, toute la colo était de la fête le 18 juillet et le 18 août un spectacle de théâtre était offert à tous.

Les séjours se sont donc bien déroulés et je remercie tout le personnel pour le travail accompli et son investissement.

Travaux réalisés

Le bénévolat est une originalité de notre œuvre de vacances mais aussi sa force. Il nous permet de faire de substantielles économies et de proposer un prix de séjour un tiers moins cher que la moyenne nationale. Je pense sincèrement que c'est grâce à ce bénévolat que nous pouvons faire face aux difficultés actuelles. Un grand merci à tous ceux qui y ont participé: les membres du Conseil d'Administration, de nombreux membres du personnel, anciens et actuels sans oublier nos amis retraités, en particulier les cheminots.

Comme chaque année, ces travaux concernent la mise en route du centre :

Débroussaillage et nettoyage au moulin

Taille des arbres (cette année, les platanes avec l'aide de la famille Rousset) et tonte

Nettoyage des locaux

Mise hors gel des canalisations et remise en service

Lavage des draps, des couvertures et des duvets

Mise en eau de la piscine et hivernage

Peinture des tables, bancs d'extérieur et jeux du moulin

Montage des marabouts, installations des lits et nettoyage des casiers

A ceux-ci s'ajoutent des travaux plus conséquents:

Après les volets, toutes les fenêtres du château et de chez Domi ont été remplacées ou renouvelées

Toutes les chambres du château sont maintenant refaites à neuf

Les WC extérieurs sont entièrement carrelés

Le 3^{ème} préfabriqué est en cours de rénovation

La mise aux normes électriques se poursuit

La gouttière avant du bâtiment du bas a été changée.

Pour cette année, il nous faudra rénover les fenêtres des autres bâtiments, faire quelques travaux de peinture. Les toitures des préfabriqués et du bâtiment du bas arrivent en fin de vie. Il faut aussi changer le chauffe-eau qui a fait plus que son temps et le liner de la piscine. Mais ces derniers travaux nécessitent des fonds que nous n'avons pas pour le moment.

60^{ème} anniversaire

L'année 2013 restera dans les annales de l'histoire de la colo car nous avons accueilli les 60^{èmes} séjours depuis sa création en 1954. Près de 18 000 petits berrichons sont donc passés par le hameau du Carruge.

Nous avons souhaité fêter cet anniversaire en accueillant les anciens colons, animateurs, personnels de service, bénévoles, donateurs et voisins de la colo.

Nous nous sommes retrouvés près de 200 le 27 avril au moulin de la Chaponnière à St Hilaire de Court où nous avons retracé l'histoire de la colo avec une expo photos, des vidéos, le tout accompagné d'un barbecue festif.

Nous avons renouvelé la fête à la colo où nous nous sommes retrouvés près de 300 le 6 juillet quelques jours avant l'arrivée des enfants. Expos, vidéos, visite des locaux, spectacle théâtral, chansons et danses de colo ont ponctué la journée. Le déjeuner et le dîner ont été préparés par une dynamique équipe de bénévoles et une centaine de personnes a pu coucher à la colo en se remémorant des souvenirs de leur jeunesse.

La municipalité de Péronne et les voisins de la colo se sont déplacés en nombre et le maire a dévoilé une plaque pour célébrer 60 ans d'amitié entre la commune et la colo. Ce furent des moments de fortes émotions. Cet anniversaire restera longtemps dans nos mémoires.

Ce fut également une belle réussite financière qui nous aidera à colmater les difficultés engendrées par la faible participation aux séjours. Le résultat est positif de 8400 €. En 2013, 50 personnes ont adhéré à notre œuvre de vacances et nous avons reçu 6800 € de dons. Que tous en soient grandement remerciés.

Perspectives d'avenir

Ayant constaté la très nette baisse des effectifs, nous ne pouvons pas rester les deux pieds dans le même sabot. Il y va de l'avenir de la colo de Péronne.

Il nous faut adapter nos offres de vacances à toutes les contraintes actuelles et elles sont nombreuses, tant économiques que législatives et culturelles.

Il faut d'abord faire encore mieux connaître notre centre de vacances qui rayonne surtout sur Vierzon, Bourges, St Florent et St Germain et adapter nos propositions de séjour à la demande actuelle.

Nous conservons nos séjours de 3 semaines et proposons en parallèle des séjours à la carte d'une ou deux semaines adaptables aux possibilités financières de chaque famille. Pour les 12-14 ans, nous les invitons à un séjour baptisé Nature Aventure de 5 jours où ils pourront s'initier à l'escalade à Solutré, faire de l'accrobranche à Lugny et goûter aux plaisirs des activités nautiques à Montrevel.

Nous avons élaboré une charte qualité et un dossier de présentation de la colo que nous utilisons pour tisser un réseau de partenaires.

Nous sommes déjà en contact avec plusieurs municipalités du département auxquelles nous présentons nos offres de vacances pour les familles et leurs centres de loisirs.

Nous prenons aussi contact avec les responsables des CE des entreprises du Cher en mettant en valeur le droit aux vacances.

Nous sollicitons également les associations caritatives et les Centres Médicaux Sociaux qui peuvent nous servir de relais.

Nous avons répondu à l'appel d'offre de la ville de Bourges (qui malheureusement n'a pas abouti).

Ce travail est maintenant bien entamé et nos équipes d'animation vont aussi avoir un gros travail pour s'adapter à toutes ces nouvelles contraintes. On leur fait confiance pour cela.

Je terminerai en remerciant une nouvelle fois tous les bénévoles pour leur travail, la CAF du Cher, le Conseil Général du Cher, le Secours Populaire, le Secours Catholique, la JPA, les communes qui nous soutiennent et la CGT qui nous accueille dans ses locaux et pour la confiance qu'elle nous témoigne. Merci également à tous ceux qui donnent un coup de main pour les inscriptions et qui participent aux différents voyages des enfants.

Je rappelle que les portes de la colo vous sont toujours ouvertes et vous y serez accueillis avec plaisir.

Des cartes d'adhésion à l'œuvre de vacances de Péronne au prix de 20 € minimum sont à votre disposition.

Veillez m'excuser d'avoir été un peu long et je vous remercie de votre attention.